

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL GENERAL  
du 03 mai 2005  
Salle du Conseil général  
Séance ordinaire**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance, appel
2. Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2004
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Examen des comptes 2004
5. Divers

**1. Ouverture de la séance, appel**

Le président du conseil général M. Jimmy Krieg, ouvre la séance à 20h00 précise. La secrétaire Mme Catherine Massy procède à l'appel. Les membres du conseil communal sont tous présents, ainsi que les membres du conseil général, à l'exception de MM. Yann Bonjour, Marcel Fleury et Patrice Zürcher, excusés.

**2. Procès-verbal de la séance du 09 décembre 2004**

Tout le monde a reçu une copie du procès-verbal, celui-ci est accepté à l'unanimité.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

**4. Examen des comptes 2004**

Le président procède à la lecture des comptes 2004, ainsi qu'au rapport du conseil communal. L'exercice 2004 boucle avec un déficit de **Fr. 63'135.45.**

Mme Catherine Massy constate que la charge nette du chapitre 72 traitement des déchets est moins importante pour 2004 que pour l'année précédente et se demande s'il y a eu un changement dans les habitudes des usagers de la déchetterie.

M. HP Bürgi répond que la déchetterie a été ouverte moins longtemps qu'en automne 2003 ce qui a engendré moins de frais.

M. Jacques de Montmollin ajoute qu'après plusieurs exercices favorables, l'année 2004 boucle avec un déficit cependant moins important que celui budgété. Il relève que la fortune de la commune est saine. Nous constaterons cette année déjà les effets du désenchevêtrement et de la péréquation sur les finances communales et nous ne serons pas à l'abri de devoir réexaminer notre coefficient de l'impôt.

M. Daniel Juan souhaite savoir combien de m<sup>3</sup> d'eau ont été vendus en 2004.

Mme Gisèle Bonjour répond qu'il s'agit de diviser par fr. 1.90 (prix du m<sup>3</sup> d'eau) le montant du compte ventes d'eau.

Les comptes ne soulevant plus de questions, ils sont acceptés à l'unanimité.

## **5. Divers**

M. Jacques de Montmollin donne les informations suivantes :

- Le 24 juin 2005 une réception sera donnée en l'honneur du nouveau conseiller d'Etat M. Fernand Cuche.
- Le CC espère pouvoir présenter au conseil général du mois de juin 2005 la convention concernant le nouveau droit de superficie en faveur du TCS.

Mme Catherine Massy souhaite savoir de quel parti politique sera l'orateur du 1<sup>er</sup> août 2005.

M. Jacques de Montmollin répond qu'il sera radical.

M. Philippe Walker souhaite savoir si dans l'étude sur la sécurité au village, des mesures ont été envisagées concernant la sécurité des enfants sur la place de jeux du collège.

M. Philippe Fehlbaum répond que dans la zone village une étude au niveau sécurité est actuellement en cours et que des propositions seront faites prochainement au conseil général. En ce qui concerne la zone collège, le CC a été interpellé au sujet de l'état du terrain et de la sécurité sur la place de jeux. L'année prochaine une proposition sera faite pour réaménager l'environnement scolaire et la sécurité de la place de jeux, toutefois, il souligne que les enfants non-scolarisés sont placés sous la responsabilité de leurs parents, une plaquette sera posée sur cette place le rappelant aux parents.

Plus personne ne désirant la parole, la séance est levée à 20H25.

Le président

La secrétaire au procès-verbal